



Comité Départemental
Cycliste du Var
Immeuble « L' Hélianthe » - La Rode
Rue Emile Ollivier
83000 TOULON

Fédération Française de Cyclisme

Tél./Fax 04 94 46 27 19

SIRET 429 962 095 00015

Comiteffcvar@yahoo.fr

<http://cd83cyclisme.free.fr>

Tour du Var Cadets 2013

Règlement GPM

Sous l'égide du :

COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR FFC

Avec la participation :

Conseil Général du VAR

Crédit Municipal de TOULON

Des communes de Draguignan, Seillans, Garéoult, Flayosc, Vidauban

Un classement de la montagne sera établi par addition de points lors des différentes étapes.
Un maillot de "leader" sera attribué au classement général à chaque étape.

→ 1^{ère} étape le lundi 01 avril 2013 – Organisateur VC Dracénois

2ème passage à la cote avant la ligne d'arrivée : 6 – 4 – 2 – 1

5ème passage à la cote avant la ligne d'arrivée : 5 – 3 – 1

→ 2^{ème} étape le dimanche 14 avril 2013 – Organisateur ES Seillans

2ème passage à la Cougnasse : 8 – 6 – 4 – 2 – 1

3ème passage à la Cougnasse : 6 – 4 – 2 – 1

→ 3^{ème} étape (CLM + routière) le dimanche 28 avril 2013 – Organisateur VC Dracénois

Classement du CLM en cote : 8 – 6 – 4 – 2 – 1

→ 4^{ème} étape le dimanche 09 juin 2013 – Organisateur VC Val d'Issole

Aucun point.

→ 5^{ème} étape le dimanche 23 juin 2013 – Organisateur VC Vidauban.

2ème passage à la ligne d'arrivée : 5 – 3 – 1

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés de la façon suivante

1 – 1^o GPM de Seillans (2ème passage à la Cougnasse) le 14 avril).

2 – 1^o GPM de Seillans (3ème passage à la Cougnasse) le 14 avril).

3 – 1^o GPM de Draguignan (CLM en cote) le 28 avril.

4 – Le plus jeune.

Le Président CD83 FFC

M.Christian LAZARINI

Le responsable du Tour du VAR

Minimes – Cadets

M. Michel SAUVAL